



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Vie Scolaire

SVS/24-1012-224 du 17/06/2024

**COMPOSITION DE LA COMMISSION INSTRUCTION EN FAMILLE (IEF)**

Destinataires : Tous personnels

Dossier suivi par : M. BUTTNER - Chef du pôle contentieux et droit scolaire - Tel : 04 42 91 75 08 -  
yann.buttner@ac-aix-marseille.fr

- Arrêté portant composition de la commission prévue à l'article R.131-11-10 du Code de l'éducation

*Signataire : Benoit DELAUNAY, recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités*

**Arrêté portant composition de la commission prévue à l'article**

**R. 131-11-10 du Code de l'éducation**

Vu les articles L. 131-1 et suivants du Code de l'éducation

Vu les articles R. 131-11 et suivants du Code de l'éducation

Le recteur de la région académique PACA, recteur de l'académie d'Aix-Marseille,

Chancelier des Universités

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> - La commission d'appel relative aux refus d'autorisation d'instruction dans la famille de l'académie d'Aix-Marseille en application des dispositions R. 131-11-10 du Code de l'éducation est présidée par le recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

Article 2 - La commission mentionnée à l'article 1er est composée comme suit:

Le recteur ou sa représentante : Mme Corinne MARTIN, IA-IPR IEF

Au titre des IEN - M. François AZIZ, IEN IEF ou sa suppléante : Mme Dominique PAPON, IEN IEF

Au titre des IA-IPR- M. Pierre RIGAT, IA-IPR ou sa suppléante: Mme Corinne TRAN, IA-IPR

Au titre des médecin de l'éducation nationale - Mme Fabienne CALLOUE, MCTR ou sa suppléante : Mme Danielle DEGREMONT, MCTR adjointe

Au titre des conseillers techniques de service social - Mme Muriel DESHAYES, CTSSR

Article 3 - Les membres mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont nommés pour une durée de deux ans.

Article 4 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

  
**Benoit DELAUNAY**

Aix en Provence le 5 juin 2024